



National Association
of Friendship Centres
Association nationale
des centres d'amitié

Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2021

Présenté par l'Association nationale des centres d'amitié

Recommandation 1 : Que le gouvernement du Canada renouvelle le financement accordé aux centres d’amitié et le porte à au moins 53 millions de dollars par année pour les 10 prochaines années.

Recommandation 2 : Que le gouvernement du Canada investisse au moins 1,8 milliard de dollars dans un fonds d’infrastructures autochtones en milieu urbain pour les centres d’amitié afin de stimuler les économies locales, la croissance économique, ainsi que les services communautaires de soins et de rétablissement.

Recommandation 3 : Que le gouvernement du Canada alloue 41 millions de dollars par an au moins pour les 10 prochaines années afin d’aider les parents qui travaillent et pour améliorer les services aux enfants et aux jeunes.

Recommandation 4 : Que le gouvernement du Canada fournisse un investissement initial de 5 millions de dollars sur 5 ans pour que les centres d’amitié puissent élaborer un cadre national de santé autochtone en milieu urbain.

Les centres d'amitié, des organismes communautaires de confiance depuis de nombreuses années

Les centres d'amitié sont le plus grand réseau de prestataires de services autochtones en milieu urbain au Canada et sont une bouée de sauvetage pour de nombreux Autochtones vivant en milieu urbain. Depuis les années 1950, ils offrent des services de soutien communautaire globaux adaptés à la culture autochtone. L'Association nationale des centres d'amitié (ANCA) représente plus de 100 centres locaux ainsi que les associations des provinces et territoires du Canada, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les centres d'amitié sont des organismes communautaires gérés par les collectivités; ils servent les communautés rurales, éloignées, nordiques et urbaines, et s'adressent à tous les Autochtones des Premières Nations, Métis et Inuits, quel que soit leur statut ou leur lieu de résidence. Les programmes proposés sont adaptés à chaque collectivité. Cette aide est fournie aux Autochtones vivant en milieu urbain, par des Autochtones vivant eux aussi en milieu urbain. L'année dernière, plus de 1,4 million de personnes ont reçu les services de 1 200 programmes dans quelque 238 centres. Collectivement, les centres d'amitié emploient plus de 2 700 personnes, et beaucoup proposent des programmes spécialisés pour les enfants, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées.

Aujourd'hui, environ 75 % de la population autochtone du Canada (pour les municipalités de plus de 1 000 habitants) vit en milieu urbain, rural, isolé et nordique, et ce chiffre grimpe à 85 % dans certaines régions. Les centres d'amitié servent ces collectivités sans recevoir un financement qui reconnaît l'ampleur, la diversité et les besoins des collectivités autochtones urbaines. Le travail extraordinaire des centres d'amitié est souvent réalisé malgré un manque systémique de ressources et d'investissements dans les infrastructures. En dépit de cela, ils continuent d'être en première ligne, ils apportent de l'aide et montrent la voie en matière de programmes et de services aux collectivités autochtones urbaines d'un océan à l'autre.

Investir dans les centres d'amitié pour investir dans le Canada

Recommandation 1 : *L'ANCA recommande que le gouvernement du Canada renouvelle le financement accordé aux centres d'amitié et le porte à au moins 53 millions de dollars par année pour les 10 prochaines années.*

Le financement actuel accordé aux centres d'amitié prendra fin en 2022. Pour qu'ils puissent poursuivre leur travail essentiel qui profite à tout le pays, ce financement doit être renouvelé et augmenté pour une période minimale de 10 ans. Aujourd'hui plus que jamais, les populations autochtones urbaines ont besoin d'un accès sûr et constant à toute une gamme de services d'emploi, de garde d'enfants, de logement, de formation professionnelle et de soutien offerts par les centres d'amitié. Investir dans les communautés autochtones est un moyen de s'assurer que ce segment de la société canadienne se rétablit au même rythme que tous.

Les centres d'amitié ont fait preuve d'une grande réactivité et souplesse pour soutenir leurs collectivités tout au long de cette pandémie mondiale. Ils ont agi à titre de centres d'information, ont distribué de la nourriture et des produits de première nécessité et ont dirigé des groupes de travail ou

y ont participé afin de répondre aux besoins des plus vulnérables. Cette prestation de services vitale et sans précédent s'est poursuivie et s'est adaptée au contexte de la COVID-19. Si des données exhaustives et ventilées sont requises pour mesurer l'impact véritable de la pandémie sur les communautés autochtones urbaines et l'efficacité des centres d'amitié, il n'en reste pas moins que nos centres continueront de contribuer à prévenir et à endiguer de futures situations d'urgence.

Les centres d'amitié sont un employeur de premier plan pour les populations autochtones, en particulier les femmes. Or, leur stabilité économique est dans un état encore plus critique qu'avant la pandémie. Cette précarité peut être directement attribuée au refus persistant du Canada d'élaborer un plan d'action pour les populations autochtones urbaines basé sur ses propres données démographiques. En outre, la COVID-19 a considérablement réduit les revenus et les coussins financiers : les collectes de fonds et entreprises sociales ont été suspendues, les coûts de programmation ont augmenté, de nouveaux rôles et postes ont été créés (tels que les coordonnateurs en matière de COVID-19), les installations ont dû être modernisées ou rénovées pour permettre l'éloignement physique, la demande de services a augmenté tout comme les coûts tels que l'essence, le transport, etc.

Parmi les obstacles systémiques qui entravent la prestation de services des centres d'amitié, nommons l'approche fondée sur les distinctions adoptée par le gouvernement pour distribuer les fonds d'aide relatifs à la COVID-19, qui a laissé pour compte de nombreuses collectivités autochtones urbaines. Cette approche a eu de graves conséquences sur la réponse des Autochtones en milieu urbain à la pandémie, en particulier dans les premiers jours, un enjeu soulevé à maintes reprises par l'ANCA. Ces populations sont laissées dans un vide juridique, car ni les provinces et territoires ni le gouvernement fédéral n'ont initialement assumé la responsabilité principale de leur fournir un soutien d'urgence cohérent sur le terrain. Les querelles de compétence n'ont pas leur place quand il s'agit d'assurer la sécurité des Autochtones et de leur fournir des services, surtout en temps de pandémie. Les centres d'amitié ont répondu à l'appel et ont fait preuve d'héroïsme malgré leur manque de fonds et l'absence de garantie de soutien financier du fédéral ou des provinces.

Une relance véritable et complète sera impossible sans investissements stratégiques dans les collectivités les plus durement touchées par la COVID-19. En investissant dans les centres d'amitié, le Canada s'assurera d'inclure pleinement les populations autochtones urbaines dans son rétablissement, garantissant ainsi que tout le Canada se remette de la pandémie.

Investissements fédéraux dans les infrastructures autochtones en milieu urbain : un catalyseur de la relance

Recommandation 2 : *Que le gouvernement du Canada investisse au moins 1,8 milliard de dollars dans un fonds d'infrastructures autochtones en milieu urbain pour les centres d'amitié afin de stimuler les économies locales, la croissance économique, ainsi que les services communautaires de soins et de rétablissement.*

Les centres d'amitié offrent des programmes essentiels, pertinents sur le plan culturel et indispensables d'un océan à l'autre, et ce, malgré des déficits d'infrastructure substantiels, historiques et systémiques

(manque d'espace pour la prestation de services, de logements sûrs et abordables, de services de transport pour les populations autochtones urbaines et d'infrastructure technologique et de connectivité). Comblar ces lacunes permettrait non seulement de favoriser la dévolution des services aux Autochtones et à leurs organisations, mais aussi de faire progresser l'autonomie et l'autodétermination des Autochtones.

Chaque jour, les centres d'amitié se battent contre le manque d'accès aux services des prestataires traditionnels. Parmi ces obstacles, nommons le racisme systémique, la pauvreté et la nécessité de soins globaux et complets qui répondent réellement aux besoins des Autochtones en milieu urbain. Le financement actuel réservé aux infrastructures autochtones est insuffisant pour répondre aux besoins des Autochtones en milieu urbain et ainsi pour compenser le manque historique d'investissements. Ces fonds sont en grande partie versés aux provinces et aux territoires, qui déterminent si les populations ou organisations autochtones urbaines en bénéficieront et, le cas échéant, dans quelle mesure.

À la lumière d'une première évaluation des infrastructures, l'ANCA a calculé un besoin minimal de l'ordre de 1,8 milliard de dollars pour les infrastructures autochtones en milieu urbain. Ces fonds serviraient à faire des mises à niveau, des rénovations et des achats pour la santé et la sécurité, à améliorer l'efficacité énergétique, à accroître l'accessibilité des environnements physiques des Autochtones en milieu urbain, à promouvoir des initiatives de logement relevant d'Autochtones et à améliorer le transport des Autochtones ainsi que l'infrastructure de connectivité et technologique (matériel et logiciels).

Déjà avant la pandémie, les centres d'amitié vivaient dans un déficit d'infrastructures, et de nombreux besoins n'étaient pas satisfaits. La plupart des centres ayant adapté leurs services pour répondre aux besoins des plus vulnérables, ces déficits ont été exacerbés au point de devenir une urgence.

Investir dans les infrastructures et les capacités des centres d'amitié locaux et régionaux donne au gouvernement fédéral la possibilité de répondre aux besoins de toutes les collectivités autochtones, où qu'elles soient, ce qui aura pour effet de stimuler l'économie. Si les centres d'amitié ont les ressources nécessaires, les populations autochtones vivant dans des villes de toute taille pourront recevoir les services et le soutien dont elles ont besoin de la part d'un réseau et d'une collectivité en qui elles ont confiance. Cette aide permettra aux individus et aux collectivités de prendre part à nouveau au monde qui les entoure et à l'économie alors que nous nous remettons lentement de la COVID-19. L'un des moyens de contribuer à la relance consiste à doter les centres d'amitié des ressources nécessaires pour qu'ils puissent intervenir adéquatement.

Les centres d'amitié aident les familles à retourner au travail et contribuent au développement des enfants et des jeunes autochtones vivant en milieu urbain

Recommandation 3 : *Que le gouvernement du Canada alloue 41 millions de dollars par an au moins pour les 10 prochaines années afin d'aider les parents qui travaillent et pour améliorer les services aux enfants et aux jeunes.*

Alors que le gouvernement s'efforce de relancer l'économie, le vaste réseau de l'ANCA peut fournir une solution toute naturelle contre les lacunes en matière d'éducation, de soutien aux jeunes et de garde d'enfants, et aider les familles à retourner au travail et à se remettre à flot. Les centres d'amitié ont l'expertise nécessaire pour lancer rapidement des programmes et élaborer une intervention coordonnée dans le cadre de nos modèles de programme et partenariats actuels.

Bien que la population autochtone ait l'une des croissances les plus rapides au pays et ait des besoins distincts qui se recoupent, aucun plan d'action national, cadre de travail pour l'avancement, ni programme permanent n'est en place pour les enfants et les jeunes autochtones vivant en milieu urbain. L'accès à l'éducation, au soutien et aux services pour les jeunes autochtones, une population déjà vulnérable, est un droit qui doit être pris au sérieux. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence les lacunes et a exacerbé les problèmes d'itinérance, d'insécurité alimentaire et de pauvreté de ce segment de la société. Les centres d'amitié sont bien placés pour fournir ce soutien indispensable et offrir des programmes et des services de qualité et culturellement adaptés aux enfants et aux jeunes autochtones et non autochtones, pendant et après la crise de la COVID-19.

L'ANCA côtoie directement ces jeunes partout au pays et travaille sans relâche à développer leurs capacités, leur leadership et leurs compétences de mentorat par des programmes culturellement adaptés, de la formation professionnelle et des services globaux connexes. Alors que les familles reprennent le travail, on ne peut pas négliger ce que nos centres peuvent faire pour prendre en charge les enfants et les jeunes dans leurs collectivités. Des ressources supplémentaires sont nécessaires pour que les centres d'amitié puissent offrir en toute sécurité des services de garde, des programmes avant et après l'école et des camps de jour pour les enfants et les jeunes, et aider les familles à se relever de cette crise.

Fournir des services en santé aux populations autochtones urbaines favorise l'égalité

Recommandation 4 : *Que le gouvernement du Canada fournisse un investissement initial de 5 millions de dollars sur 5 ans pour que les centres d'amitié puissent élaborer un cadre national de santé autochtone en milieu urbain.*

Les Autochtones vivant en milieu urbain, surtout les personnes ayant des besoins particuliers, se heurtent à une pénurie de services en santé et en bien-être. Il leur est encore difficile d'avoir accès à des soins de santé de qualité, réparateurs et adaptés sur le plan culturel. Le gouvernement du Canada ne fournit pas directement de services de santé, mais il est responsable des populations autochtones, où qu'elles résident au pays, et doit assurer la continuité des soins. Actuellement, les services de santé pour les populations autochtones urbaines sont fournis au cas par cas; ils sont de qualité variable et manquent de cohérence. Pourtant, il n'existe ni cadre ni plan d'action national pour la santé de ces Autochtones.

Les femmes qui ont été stérilisées de force, les victimes de traite de personnes et les survivants de la rafle des années 1960, des services de protection de l'enfance et des pensionnats ont tous vécu des traumatismes qui ont de graves répercussions sur la santé. Les personnes bispirituelles et LGBTQ+ ont des besoins distincts et sont confrontées à encore plus d'obstacles pour obtenir des soins en toute

sécurité et à l'abri du harcèlement et de la violence.

Les centres d'amitié peuvent jouer un rôle plus important pour aider les populations autochtones urbaines à faire valoir leurs droits à la santé, et les employés de centres responsables du principe de Jordan peuvent garantir l'accès aux soins et aiguiller les personnes vers des prestataires de soins. En comblant ces disparités en matière de capacités, le gouvernement du Canada pourra respecter son engagement à assurer une prestation de services et des résultats sanitaires équitables pour les populations autochtones.

Conclusion

Trop souvent, les politiques et les programmes fédéraux destinés aux Autochtones vivant en milieu urbain sont élaborés sans l'apport adéquat des experts qui connaissent cette réalité. L'adoption d'une approche fondée uniquement sur les distinctions a eu pour conséquence que les perspectives et les identités variées des Autochtones en milieu urbain ont été exclues ou insuffisamment prises en compte dans l'élaboration et la conception des politiques et des programmes autochtones. L'ANCA estime qu'une réponse véritablement intersectorielle aux besoins et aux obstacles des Autochtones, pendant et après la pandémie, tient compte non seulement du fait qu'une personne soit membre des Premières nations, métisse ou inuite, mais aussi de ses capacités, de sa situation géographique, de son identité sexuelle, de son sexe, de son orientation, de sa nation, de son lieu de résidence et de ses croyances culturelles et spirituelles.

Alors que se poursuit la réponse à la COVID-19 et que le pays se dirige vers la relance, les centres d'amitié auront toujours besoin de soutien pour défendre les intérêts des populations autochtones urbaines et des centres qui les servent.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Jocelyn Formsma, directrice générale
Association nationale des centres d'amitié
Courriel : jwformsma@nafc.ca